

BON APPÉTIT ! QUAND L'INDUSTRIE DE LA VIANDE NOUS MÈNE EN BARQUETTE

par Anne de Loisy

Note de lecture de Jacques Risse¹



Le livre que je vais vous présenter a été écrit par Anne de Loisy et s'intitule « *Bon appétit- Quand l'industrie de la viande nous mène en barquette*. Paru en ce début d'année 2015, il a été édité aux Presses de la cité et comporte 450 pages.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Membre de l'Académie vétérinaire de France.

Anne de Loisy, que certains d'entre vous connaissent peut-être, est journaliste d'investigation et a déjà écrit un certain nombre d'ouvrages dont *Bienvenue en France ! Six mois d'enquête clandestine dans la zone d'attente de Roissy*. Elle a aussi travaillé pour plusieurs émissions de télévision : *Envoyé Spécial*, *Des racines et des ailes* ou *Capital*.

Le titre de l'ouvrage suffit à lui seul à vous indiquer quelles étaient les préoccupations de l'auteure quand elle a écrit ce livre. Journaliste d'investigation, elle a mené une enquête très fouillée sur le sujet. Elle a rencontré, questionné, discuté avec beaucoup de gens de tous milieux : des fonctionnaires de la DGAL bien sur, de la Répression des fraudes, des Finances, des industriels et des ouvriers de la chaîne agroalimentaire, des éleveurs, des consommateurs, des membres de plusieurs ONG., elle a lu et relu des articles ou des ouvrages de ses collègues ou d'auteurs divers.

Elle a abordé toute une série de sujets. En voici quelques-uns, quelques-uns seulement :

- La DGAL : son rôle, ses handicaps, son insuffisance,
 - le rôle des vétérinaires, les difficultés rencontrées,
 - le rôle et la place des éleveurs, leurs difficultés,
 - les conditions d'élevage des animaux, leur alimentation, le logement,
 - l'épisode de la vache folle, la viande de cheval substituée à la viande de bœuf dans les lasagnes,
 - les conditions d'abattage des animaux,
 - les abattages halal et casher devenant la règle et non plus l'exception,
- Un certain nombre de façons.

Très clair, bien écrit avec beaucoup d'enthousiasme et de foi, ce livre, bien documenté tout à la fois l'œuvre d'un enquêteur pugnace et d'un procureur qui élabore son réquisitoire sans indulgence : la DGAL se fait étriller, les vétérinaires essuient des remontrances, les industriels de la viande, de toutes les viandes, sont cloués au piloris, les Pouvoirs publics au sens large accumulent les reproches (« réglementation », vues plus politiques que pratiques, inefficacité, coûts élevés, etc., etc.).

Ce livre présente l'incontestable avantage de pointer le doigt sur certaines pratiques inacceptables. Il attire l'attention sur des pratiques qu'il serait sans doute bon de revoir de plus près soit pour les modifier, soit au contraire pour les justifier.

Ceci étant, le livre lui-même n'est pas exempt de reproches. On ne peut pas lister les erreurs relevées, les excès de certaines critiques. La complexité et la lourdeur du sujet expliquent cela pour une part. Deux ou trois exemples suffiront : des poulaillers de plusieurs centaines de milliers de volailles ; les problèmes des techniciens des services vétérinaires, Quoiqu'il en soit, ce livre vaut d'être lu ne serait qu'en raison des réflexions qu'il suscite et des informations qu'il donne, il permet de répondre aux critiques, de les anticiper sans pour autant entrer dans la polémique, ce qui serait maladroit.

Quant au rapport de la Cour des Comptes de 2014, qui abordait pour une part le même sujet, il avait déjà fait l'objet d'une réponse de la part du ministre qui en réfutait certaines allégations et insistait sur l'efficacité du dispositif français largement reconnue en Europe et dans le reste du monde